

Recherches sociographiques



Claude POIRIER (dir.), *Dictionnaire historique du français québécois*

Gabriel Dussault

Volume 41, Number 1, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057327ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057327ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Dussault, G. (2000). Review of [Claude POIRIER (dir.), *Dictionnaire historique du français québécois*]. *Recherches sociographiques*, 41(1), 93–96.
<https://doi.org/10.7202/057327ar>

COMPTES RENDUS

Claude POIRIER (dir.), *Dictionnaire historique du français québécois*, préparé sous la direction de Claude POIRIER par l'équipe du Trésor de la langue française au Québec, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 640 p.

Fruit d'un imposant labeur d'équipe s'étalant sur environ un quart de siècle, cet ouvrage vient jeter un éclairage original et important sur l'univers culturel québécois, aussi bien dans sa singularité que dans ses liens avec d'autres cultures et sa diversité interne. Laissant à d'autres, plus compétents en la matière, le soin de se pencher sur les aspects plus techniques du travail, c'est dans cette perspective que, trop sommairement et un peu tardivement hélas ! nous le présenterons ici.

Car, en fait, au fil de quelque 660 *monographies lexicographiques de québécismes*, comme le précise le sous-titre, ce que ce *Dictionnaire* s'emploie à décrire et à expliquer historiquement, ce « n'est pas un simple parler populaire » (p. xxxix), mais la « variété de français » propre à la « communauté québécoise » (p. xvi), une société qui dès l'époque de la Nouvelle-France se distinguait par l'emploi de mots et d'expressions caractéristiques, et dont la langue allait devenir « l'expression ultime de l'identité » (p. xv). Les particularités lexicales de cette nomenclature différentielle en regard du « français de référence » (p. xx) ou français de France se traduisent non seulement par des mots, mais encore des sens, des traits d'ordre grammatical, des expressions, des connotations et valeurs sociales associées aux mots, voire des fréquences d'utilisation de ces derniers. Et si l'on ajoute à cela qu'un québécisme manifeste risque d'entraîner une modification de la valeur sémantique d'un terme voisin apparemment plus neutre, on comprend aisément que c'est une partie non négligeable du lexique qui se trouve en définitive plus ou moins subtilement touchée. Si bien que, contrairement à ce qu'on pourrait penser, « les québécismes se rencontrent dans tous les types de discours, même les plus savants » (p. xl), et que le « Québécois ne soupçonne pas à quel point sa langue est originale dans son lexique » ni, par conséquent, l'étendue des « emplois lexicaux qui le font reconnaître comme francophone du Québec » (p. xviii). La preuve ? Quels mots plus quotidiens et en apparence moins marqués ou davantage français *pure laine* (!) que *pain* et *beurre* : ils trouvent cependant leur place dans ces monographies de québécismes où un article de six pages et demie est consacré au premier tandis que le second appelle deux pages et demie de développements (et même près de huit, si l'on tient compte des mots de même famille). Que n'en serait-il pas du reste ? *Amande*, par exemple, ne se rapporte pas à la même couleur au Québec et en France (cf. p. 50). Supposons

encore que je renonce à employer *sloche* au profit de *gadoue*, croyant ainsi conformer mon usage à l'usage français de référence : sans m'en douter, je « commets » encore un québécisme, le mot *gadoue* n'ayant pas le même sens en France où il fait référence à la « terre détrempée » (p. 277). Et il n'est pas jusqu'au pain *baguette*, comble d'ironie, qui ne désigne pas exactement la même réalité des deux côtés de l'Atlantique (cf. p. 389) ! Ainsi conçus, les québécismes sont loin de constituer un phénomène linguistique marginal, et l'on est en droit de se demander avec Claude Poirier dans son excellente introduction si ces nombreux traits caractéristiques de la variété québécoise de français « ne rendent [...] pas compte d'une vision du monde un peu différente de celle qu'atteste la variété de référence » (p. xxxiv). L'on ne saurait mieux suggérer que par cette question, en tout cas, les implications culturelles plus vastes de ces particularités linguistiques.

Témoins et éléments d'une culture particulière (au sens d'ensemble de manières ni innées, ni universelles mais collectivement partagées), les québécismes ne peuvent être expliqués que par les trois grands mécanismes qui rendent compte de toute culture et de chacune de ses dimensions (des techniques du corps jusqu'aux religions, aux arts et aux sciences, en passant par les règles de l'étiquette), à savoir : l'héritage (ici : du français ancien et des parlers régionaux de France), l'emprunt (ici : surtout à l'anglais, mais aussi aux langues amérindiennes), et la création (ici : créations lexicales). Ces québécismes résultent donc d'une histoire, et c'est à très bon droit que le *Dictionnaire*, comme l'annonce son titre et l'attestent ses articles, fait si résolument une très large place à l'histoire et à l'étymologie. Ce n'est pas là pure curiosité d'érudits. Cette quête des origines ne répond pas seulement d'ailleurs à des exigences scientifiques imposées par le caractère culturel de l'objet, mais aussi, on ne s'en cache pas, à d'autres préoccupations socioculturelles : au fait que l'évaluation sociale des québécismes n'est pas sans lien ici avec l'idée, fondée ou non, que l'on se fait de leurs origines, et qu'une meilleure connaissance de ces dernières a donc une pertinence pratique. Par ailleurs, dans la mesure où cette recherche des origines de particularismes lexicaux débouche sur des héritages ou sur des emprunts, elle renvoie forcément à d'autres sociétés, d'autres cultures présentes ou passées avec lesquelles la communauté québécoise a été liée de tant de manières, et elle contribue paradoxalement ainsi à une plus grande ouverture sur l'autre et sur l'ailleurs.

Le souci d'inscrire les faits linguistiques dans un cadre culturel plus global apparaît également dans les développements *encyclopédiques* que les rédacteurs ont inclus dans plusieurs articles, et qui peuvent « avoir trait à une réalité naturelle (faune et flore), historique, sociale ou culturelle » (p. 1). C'est encore le même souci qui s'exprime dans les très abondantes citations illustrant l'emploi des mots. Celles-ci sont tirées d'un grand nombre de sources qui, s'échelonnant de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours, sont en outre représentatives « des divers usages du français au Québec » (p. xxix) : de la langue des œuvres littéraires ou scientifiques à celle attestée dans les enquêtes orales, en passant par celle des périodiques et des journaux, de la littérature radiophonique ou télévisée.

Révéléateur d'un monde culturel distinct, mais non isolé, le *Dictionnaire* témoigne en outre de la diversité interne de cet univers. Non seulement, en effet, en

ressort-il que le domaine géolinguistique du français québécois n'est pas parfaitement coextensif au territoire du Québec (dont une faible partie relève du domaine acadien), mais encore tout se passe-t-il comme si, à l'intérieur même du domaine du français québécois, il y avait lieu de distinguer entre ce qu'on pourrait appeler un français québécois commun et des français québécois propres à des régions ou à d'autres milieux sociaux. Car, d'une part, l'ouvrage prend en compte la variation géographique des parlers et l'existence de régionalismes à l'intérieur du domaine occupé par la variété québécoise du français. Et, d'autre part, il se montre fort sensible à d'autres formes de variation sociale, telle celle qu'illustre éminemment le cas du *joual*, « variété de français québécois [...] généralement identifiée au parler des milieux populaires » (p. 324). Mais cette attention fine à la variation sociale se lit aussi dans la « place centrale » qu'il accorde « à la description des usages » (p. xxxix) et dans l'abondance des marques d'usage qu'il utilise, dont plusieurs font explicitement référence à des classes ou groupes sociaux particuliers : songeons à *argotique* (« en usage dans certains milieux où s'est constitué un vocabulaire pour initiés »), *populaire* (« qui, de nos jours, n'a cours de façon habituelle que chez les locuteurs peu scolarisés »), *rural* (« caractéristique des milieux ruraux »), *technique* (« en usage chez des personnes qui pratiquent un métier, qui travaillent dans un milieu spécialisé »), *vieilli* (« qui n'est plus relevé à l'époque actuelle que dans la langue des gens âgés, bien qu'on puisse à l'occasion [...] ») (p. lvi-lviii), qui renvoient en fait à autant de subcultures particulières.

S'il est un trait enfin qui caractérise le *Dictionnaire*, c'est l'heureux mariage de l'ampleur de ces perspectives avec toutes les marques d'une rigueur scientifique sans compromis. Sans entrer dans les détails, il importe tout de même de souligner que l'ouvrage se fonde sur une documentation écrasante : à titre d'exemple, la bibliographie des seules « sources citées » occupe près de cent pages (p. 528-621). De même, quelques indices parmi d'autres laissent deviner l'extrême minutie du travail : par exemple, la peine que l'on s'est donnée pour définir avec clarté et précision les distinctions fines entre les diverses marques d'usage (les différences entre *familier*, *populaire* et *très familier*, entre *grivois*, *grossier* et *vulgaire*, ou entre *vieux* et *vieilli* ne sont pas intuitivement évidentes !) ; ainsi encore, le soin que l'on a pris, dans le « mode d'emploi du dictionnaire », d'expliciter le sens de « la mention *sic* » dans les citations, ou de signaler que, dans la reproduction des documents anciens, on a remplacé « le s long ancien par le s moderne » (p. xlviii-lix)...

Voilà en somme un travail de lexicographes professionnels qui constitue désormais une référence essentielle et qui devrait susciter un vif intérêt bien au-delà du cercle des spécialistes de la langue. Il mérite en fait la plus grande attention de toutes les personnes qui, à un titre ou à un autre, s'intéressent à l'histoire et à la culture du peuple québécois, ou même de façon plus générale au patrimoine humain de la diversité des langues et des cultures. Aux gens qui restent encore un peu trop hantés par le spectre d'une mondialisation uniformisante des cultures, il fournira ample matière à une relativisation de cette perspective. Enfin, quiconque se sera le moins atardé à fréquenter les pages de ce passionnant dictionnaire,

ne pourra le refermer sans avoir le sentiment d'avoir appris, et donc d'avoir, grâce à ses auteurs, connu une fois de plus la joie de découvrir.

Gabriel DUSSAULT

Département de sociologie,
Université Laval.

Michel SEYMOUR, *La Nation en question*, Montréal, L'Hexagone, 1999, 206 p.

Cet essai du philosophe Michel Seymour pose une nouvelle pierre à l'édifice, déjà imposant, de la réflexion québécoise sur la nation. L'ancien président des Intellectuels pour la souveraineté est ici en terrain connu puisqu'il a auparavant dirigé ou codirigé la publication de plusieurs livres sur ce thème. Dans *La Nation en question*, l'auteur plaide pour une conception sociopolitique de la nation québécoise qui fasse l'équilibre entre ses composantes ethnoculturelle et civique.

Le premier objectif de Seymour est de rendre compte de l'apport de penseurs d'ici sur le thème de la nation depuis une trentaine d'années, afin, dit-il, « de dégager un espace de réflexion qui touche à la réalité des débats politiques eux-mêmes [et] élever la discussion à un niveau qui dépasse les simples querelles de clocher » (p. 9). Un second objectif, qu'il n'annonce pas explicitement mais qui découle assez naturellement du premier, consiste à livrer ses propres idées sur la question. Ces deux intentions déterminent la manière dont la discussion est organisée. Après un premier chapitre introductif, le professeur Seymour en consacre six à critiquer les points de vue d'autant d'intellectuels provenant d'autant d'horizons : le juriste Jacques BROSSARD, le politologue Jean-Pierre DERRIENNIC, l'anthropologue Claude BARITEAU, l'écrivain Neil BISSOONDATH, le sociologue Fernand DUMONT et le philosophe Charles TAYLOR. Confrontant leurs idées aux siennes, il propose en quelque sorte la suite du livre. Les chapitres 8, 9 et 10 donnent à Seymour l'occasion de revenir sur le concept de nation et de définir, successivement, les nations québécoise et canadienne. Les trois chapitres suivants abordent différentes facettes du volet autochtone de la question nationale, puis un quatorzième chapitre vient conclure le livre en se penchant sur le projet de partenariat.

Bien que le genre littéraire auquel appartient l'ouvrage de Seymour s'adresse manifestement à un public scolarisé, l'argumentation qu'il déploie nous est offerte dans une langue simple et débarrassée de tout jargon. L'auteur revient régulièrement sur certains éléments de définition pour s'assurer que le lecteur le suive toujours dans son exposé et ses raisonnements. L'appareil critique est réduit à sa plus simple expression mais l'absence de sous-divisions dans les chapitres alourdit inutilement la lecture. On eût au contraire souhaité une mise en page plus aérée et dynamique pour un livre qui s'écarte assez peu de la théorie.